

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON  
CANTON DE GUILLESTRE  
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS

Séance du Conseil Municipal du 03 juin 2024

Délibération N° : 20240603-04

**OBJET : Travaux de viabilisation du lotissement Hannibal - Attribution du marché de travaux**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

**DATE DE CONVOCATION** : 27/05/2024

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 15

**NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS** : 9

Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – LACROIX Charles – Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES – Florian BOURCIER – Pauline ROUX – Philippe BOULET – Marie-Hélène FAROUZE -

**NOMBRE DE POUVOIRS** : 3

Dominique LEPAS a donné pouvoir à Carine AUDIER-MERLE – Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Florent BUES – Joël GAUCHE a donné pouvoir à Philippe BOULET.

**NOMBRE DE VOTANTS** : 12

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Pauline ROUX.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un Appel d'Offres pour les travaux de viabilisation du lotissement Hannibal a été réalisé par la commune en collaboration avec le cabinet d'ingénierie MG CONCEPT. Il rappelle que le marché est décomposé en 2 lots :

- Lot 1 : Terrassement et réseaux ;
- Lot 2 : Revêtements.

Une seule offre par lot a été déposée :

L'entreprise « SARL Bucci Frères » a remis une offre pour le lot 1 pour un montant de 183 549,90 € HT.

L'entreprise « SAS Routière du Midi » a remis une offre pour le lot 2 pour un montant de 73 964,83€ HT.

Le bureau d'ingénierie MG concept a réalisé une négociation avec les deux entreprises. Les offres remises après négociations ont été étudiées en Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 mai 2024, laquelle propose d'attribuer le lot 1 à l'entreprise Bucci Frères et le lot 2 à l'entreprise La Routière du Midi.

Le Maire propose de retenir :

- Lot n°1 : SARL BUCCI FRERES – 171 Route de la Chalp – 05470 AIGUILLES  
Montant de l'offre après négociation : 169 215,40 € HT
- Lot n°2 : SAS ROUTIERE DU MIDI – Route de Marseille – CS56003 – 0501GAP CEDEX  
Montant de l'offre après négociation : 72 854,75 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 12 voix pour :

**APPROUVE** l'exposé et la proposition du Maire,

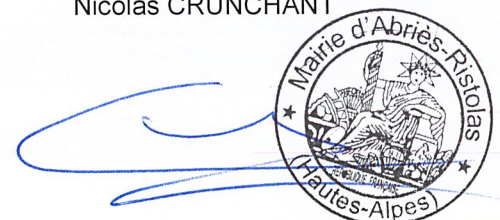
**ATTRIBUE** les travaux de viabilisation du lotissement Hannibal lot 1- terrassement et réseaux à l'entreprise SARL BUCCI FRERES pour un montant total HT de 169 215,40 €.

**ATTRIBUE** les travaux de viabilisation du lotissement Hannibal lot 2- Revêtement à l'entreprise SAS ROUTIERE DU MIDI pour un montant total HT de 72 854,75 €.

**CHARGE** le Maire de notifier ces décisions aux candidats retenus et l'autorise à signer tout acte afférant à ce marché de travaux.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.